



3 août 2023

(23-5282)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

IRLANDE: RÈGLEMENT DE 2006 (S.I. N° 622/2007) DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES  
(PRESTATION DE SERVICES RELATIFS AUX MARQUES ET AUX DESSINS  
ET MODÈLES INDUSTRIELS)

<b>Membre présentant la notification</b>	<b>IRLANDE</b>
--	----------------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	Règlement de 2006 (S.I. n° 622/2007) des Communautés européennes (prestation de services relatifs aux marques et aux dessins et modèles industriels)
<b>Objet</b>	Marques; Dessins et modèles industriels
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_10960_00_e.pdf">https://ip-documents.info/2023/IP/IRL/23_10960_00_e.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/IRL/D/2</a> ; <a href="#">IP/N/1/IRL/T/1</a>

**Brève description du texte juridique notifié**

Le règlement notifié, élaboré conformément à la Loi de 1972 sur les Communautés européennes, porte modification de certaines dispositions de la Loi de 1996 sur les marques et de la Loi de 2001 sur les dessins et modèles industriels afin de permettre à une personne établie dans un autre État membre de la Communauté européenne et habilitée à agir en tant qu'agent de marques en vertu de la législation de cet État à agir pour le compte d'une autre personne en matière de marques devant le Contrôleur des brevets, des dessins et modèles et des marques.

<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Anglais
<b>Entrée en vigueur</b>	5 septembre 2007
<b>Autre date</b>	

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	26 avril 2023
<b>Autres renseignements</b>	
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	<i>Intellectual Property Unit</i> (Unité de la propriété intellectuelle) <i>Department of Enterprise, Trade and Employment</i> (Département des entreprises, du commerce et de l'emploi) <a href="mailto:trademarks@enterprise.gov.ie">trademarks@enterprise.gov.ie</a>

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.